

## RÈGLEMENTS CONCERNANT LE BRANCHAGE AU SYSTÈME D'ÉGOUT

Le Village de Cap-Pelé veut aviser ses citoyens et citoyennes qu'il y a une procédure à suivre pour le branchage au système d'égout :

1. Quiconque désire obtenir un permis de branchage doit adresser une demande par écrit à la municipalité :
  - par l'entremise du formulaire d'application d'un permis de branchage au système d'égout tel que le prescrit par le conseil;
  - au moins deux jours ouvrables (48 heures) avant le début des travaux; et
  - se procurer un permis de plomberie tel qu'exigé par la Province du Nouveau-Brunswick.
2. Les travaux ne doivent pas débuter avant que le permis de raccordement soit émis par la municipalité.
3. L'utilisateur doit faire un rendez-vous avec la municipalité quarante-huit heures avant qu'il se branche afin que la municipalité inspecte le branchage de son système d'égout.
4. Tout le branchage des tuyaux doit être fait et ceux-ci ne peuvent être enterrés avant que l'inspecteur de la municipalité vérifie les connexions.
5. L'utilisateur ne peut pas brancher les tuyaux de drainage de son bâtiment au système d'égout ou n'importe quel autre tuyau à part le tuyau d'égout.
6. Le propriétaire de tout bâtiment ou de toute installation doit faire installer, à ses propres frais, des dispositifs anti refoulement conforme au *Code national de plomberie* sur ses tuyaux d'égout et maintenir toujours en bon état de fonctionnement ces dispositifs anti refoulement.
7. Si le propriétaire du bâtiment ou de l'installation néglige d'installer ou omet de faire installer un dispositif anti refoulement sur ses tuyaux d'égout, la municipalité ne sera pas responsable de tout dommage causé aux biens immobiliers en conséquence d'une telle omission ou négligence.
8. Chaque bâtiment devra avoir sa propre ligne jusqu'à la ligne principale du système d'égout. Donc, deux bâtiments ne peuvent pas se brancher sur le même tuyau/ligne menant à la ligne principale.
9. Si l'inspecteur refuse d'approuver le branchage, la municipalité peut débrancher l'utilisateur du système d'égout ou prendre toute autre décision jugée nécessaire.

Pour plus d'information, veuillez rejoindre la municipalité au (506) 577-2030.



## OFFRE D'EMPLOIS ÉTUDIANTS 2010

Le Village de Cap-Pelé acceptera les demandes d'emplois pour les postes étudiants jusqu'à **16 h 30 le vendredi 26 mars 2010**. Les critères d'embauche pour les emplois étudiants sont les suivants :

- être âgé d'au moins seize (16) ans au moment de soumettre sa candidature;
- avoir été aux études à temps plein pendant la dernière année scolaire et retourner aux études à temps plein à l'automne;
- être inscrit à temps plein à une école, collège ou université

Les personnes intéressées à postuler pour l'un des postes étudiants sont priées de se présenter à l'édifice municipal pour remplir un formulaire de demande d'emploi avant la date mentionnée ci-haut.

Pour plus de renseignements : Liliane Leblanc  
Directrice des installations récréatives  
33, ch. St-André, Cap-Pelé, NB E4N 1Z4  
Tél. : (506) 577-2030 Téléc. : (506) 577-2035  
Courriel : [liliane.leblanc@cap-pele.com](mailto:liliane.leblanc@cap-pele.com)  
[www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com)

## BOURSES D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Le Village de Cap-Pelé offrira 4 bourses d'études de 250 \$ chacune **aux jeunes demeurant dans la municipalité de Cap-Pelé qui sont inscrits à temps plein dans une institution d'enseignement postsecondaire**. Vous devez remplir une demande de bourse à l'édifice municipal et nous fournir une preuve d'admission **avant 16h30 le lundi 31 mai 2010**. Le tirage se fera au sort à la réunion mensuelle du lundi 7 juin 2010. Pour plus d'information, veuillez composer le 577-2030.

## COLLECTES SPÉCIALES D'ORDURES RÉSIDENTIELLES ET DÉPÔTS DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

<b>Collecte du printemps (WM)</b>	<p><b>Le mardi 11 mai 2010</b> sur le chemin Bas-Cap-Pelé, rue Robichaud et les rues et allées longeant sur ces routes.</p> <p><b>Le mercredi 12 mai 2010</b> sur le chemin Acadie, chemin Trois-Ruisseaux et les rues et chemins longeant sur ces routes.</p>
<b>Résidus domestiques dangereux (CDSWA)</b>	<p><b>Le jeudi 20 mai 2010</b> – 15 h à 19 h, Aréna Père-Camille-Léger</p>
<b>Collecte d'été (WM)</b>	<p><b>Le mardi 17 août 2010</b> sur le chemin Bas-Cap-Pelé, rue Robichaud et les rues et allées longeant sur ces routes.</p> <p><b>Le mercredi 18 août 2010</b> sur le chemin Acadie, chemin Trois-Ruisseaux et les rues et chemins longeant sur ces routes.</p>
<b>Collecte d'automne (WM)</b>	<p><b>Le mardi 26 octobre 2010</b> sur le chemin Bas-Cap-Pelé, rue Robichaud et les rues et allées longeant sur ces routes.</p> <p><b>Le mercredi 27 octobre 2010</b> sur le chemin Acadie, chemin Trois-Ruisseaux et les rues et chemins longeant sur ces routes.</p>
<b>Résidus domestiques dangereux (CDSWA)</b>	<p><b>Le mercredi 27 octobre 2010</b> – 15 h à 19 h, Aréna Père-Camille-Léger</p>

### SUR LA ROUTE DE LA VIE

La campagne sur la Route de la Vie de la Fondation canadienne du cancer du sein sera dans le stationnement de l'édifice municipal avec l'autocar rose, **le mardi 30 mars 2010, de 10 h à 18 h**. Ils vous indiqueront comment bien prendre soin de vos seins, ils se tiendront à votre disposition pour discuter de toute préoccupation que vous pourriez avoir, et ils vous encourageront à prendre rendez-vous sans tarder pour passer une mammographie. Ils auront des modèles de sein qui montre comment vérifier pour des grosseurs mammaires et un court vidéo sur les mammographies.



## LA 5<sup>E</sup> ÉDITION DU CONCOURS STAR ACADIE EST LANCÉE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les membres du comité organisateur du concours Star Acadie annoncent le lancement de la cinquième édition de cette compétition de la chanson.



Le concours Star Acadie, qui s'adresse aux jeunes de 15 à 35 ans, sera présenté en cinq soirées au mois de juillet. Les auditions auront lieu au bureau de la municipalité les 11 et 12 juin prochain. Le spectacle d'ouverture sera le dimanche 4 juillet et par la suite, les soirées de concours auront lieu les jeudis soir à l'Aréna Père-Camille-Léger de Cap-Pelé du 8 juillet jusqu'à la Grande Finale du 29 juillet 2010 lors du festival Au Cœur de l'Acadie.

Comme lors de la dernière édition en 2008, une formation sera offerte à tous les participants avant le début du concours.

Lors de la Grande Finale de Star Acadie 2008, ce sont Nadia Lebreton (1<sup>re</sup> place), Renée Gaudet (2<sup>e</sup> place) et Jérémie Guimond (3<sup>e</sup> place) qui ont été les personnes méritantes des honneurs du concours.

Enfin, pour les jeunes qui aiment chanter, le concours Star Acadie est une belle occasion pour eux de performer devant un public. Donc, les personnes intéressées de s'inscrire au concours peuvent maintenant le faire en visitant le site web du Village de Cap-Pelé à l'adresse suivante : [www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com) ou en composant le (506) 577-2030.

### BÉBÉS À LA BIBLIOTHÈQUE (DE LA NAISSANCE À 18 MOIS)

La Bibliothèque publique de Cap-Pelé offrira un programme intitulé Bébés à la bibliothèque les jeudis à 10 h 30, du 15 avril au 6 mai 2010. Bébés à la bibliothèque est un programme de quatre semaines où comptines, jeux de doigts, chansons et histoires sont au rendez-vous. Ce programme dure environ 45 minutes et demande la participation d'un adulte et d'un bébé.

Ce programme est gratuit, mais il faut s'inscrire à l'avance. L'inscription débute le 1<sup>er</sup> avril. Les places sont limitées. Vous pouvez vous inscrire en composant le (506) 577-2090, ou en visitant la bibliothèque au 2638 chemin Acadie durant les heures d'ouverture, soit le mardi de 13 h à 17 h et de 18 h à 20 h, ainsi que le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.